



## SOULTZMATT

*D'or au coq de sable becqué, crêté, barbé et membré de gueules, passant sur un mont de trois coupeaux de sinople.*

Dès le XV<sup>e</sup> siècle le coq était l'emblème de Soultzmatt ; l'*Armorial général* en précisa les couleurs en 1699. Celles-ci ont été modifiées en 1978 sur un point : le coq, jusqu'alors au naturel, est devenu de sable et membré de gueules, ceci pour éviter des variations.

Le village apparaît en 1044 sous la dénomination « Sulzmata ». Il a appartenu jusqu'à la Révolution au *Mundat* (seigneurie de Rouffach) qui était une possession des évêques de Strasbourg. L'église est dédiée à saint Sébastien.

SOURCES : Sceaux des *schultheiss* (prévôts) de la vallée de Soultzmatt : Hannemann Haberer de 1404 et Hans Roeslin de 1431 ; ancien lustre de la mairie de Soultzmatt de 1578 conservé au musée d'Unterlinden à Colmar, reproduit par J.J. WALTZ, *L'art héraldique en Alsace*, p. 45 ; sculpture à une fontaine de 1662 ; brevet d'armoiries du 20 juillet 1699 ; *Arm. gén.*, p. 309, n° 191 ; Th. WALTER, *Ortsschild und Gemeindewappen in Rufachs alter Vogtei*, dans *Jahrbuch des Geschichts- und Altertumsvereins für die Südvogesen 1940-43*, p. 70.